

L'Association Interdisciplinaire des Doctorant.e.s de l'Ouest en Confluences (AIDOC) est une association réunissant les doctorant.e.s en sciences humaines et sociales de l'Université d'Angers et soutenue par la SFR Confluences. Le **26 mai 2026**, l'AIDOC propose une journée d'étude, ouverte aux doctorant.e.s, sur le thème du progrès et de la modernité à l'heure des crises. La journée d'étude de l'AIDOC est l'occasion de rassembler des doctorant.e.s en sciences humaines et sociales de la France entière, lors d'un moment scientifique, convivial et interdisciplinaire.

Contexte :

Le terme de *progrès* renvoie, à l'origine, à une mise en mouvement vers l'avant. C'est au fil des siècles que la notion acquiert un sens et un usage plus étendu. Bien que son sens varie beaucoup dans le temps et dans le monde, il renvoie aujourd'hui davantage à « *l'espérance en une amélioration générale de la condition humaine grâce à l'essor des sciences et techniques* »¹. La notion est source de polémiques qui animent encore les débats. Parmi les discussions importantes à son propos, la critique réalisée par Jean-Jacques Rousseau dans son *Discours sur les sciences et les arts* de 1750, peut être soulignée. Il y défend l'idée que la progression des sciences et des arts ne s'accompagne pas nécessairement de progrès moraux et politiques. Plus récemment, les propos de Karl Löwith, dans *Histoire et salut*, paru en 1949, mettent en évidence une certaine forme de sécularisation de l'idée de salut qui se dessine à travers la notion. Selon lui, derrière la notion de progrès se cache un nouveau rapport à l'histoire et au temps : l'humain est orienté vers son avenir, il en est le constructeur.

Cette idée que l'humanité progresse vers la réalisation d'un idéal (aussi bien matériel que moral et politique) via le développement des techniques et des sciences a été fortement fragilisée suite aux deux guerres mondiales et à la multiplication des crises (écologiques, économiques, sociales...). Le rapport qu'entretiennent les individus et les collectifs à la modernité, c'est-à-dire à leur époque contemporaine, semble devoir être questionné. Dans cet environnement incertain, ils sont portés à repenser leurs rapports à la nature, à la technique, à la morale ou encore au temps, pour trouver de nouvelles façons d'habiter durablement leurs écosystèmes.

Au regard de l'actualité de la recherche en SHS, les thématiques du progrès et de la modernité animent fortement les débats. Véritables termes interdisciplinaires, ils peuvent ainsi se retrouver au sein de plusieurs disciplines en sciences humaines et sociales, qu'elles s'apparentent à des pratiques ou aspects artistiques, historiques, littéraires, linguistiques, sociologiques, géographiques, psychologiques, commerciaux, juridiques, etc. Ils sont donc à interroger dans toute leur polysémie et complexité et à discuter dans les trois axes ci-dessous.

Axe 1 : Fond et formes du progrès et de la modernité

Qu'il soit en construction, en cours ou projeté, le progrès renvoie, dans les valeurs dominantes contemporaines, à l'idée d'un mouvement orienté vers un idéal, une avancée pensée comme positive. Souvent associé à des notions voisines telles que « modernité », « développement », « innovation », « croissance » ou encore « révolution », il est généralement envisagé comme un levier de résolution des problèmes, voire des crises, au service d'un horizon supposé meilleur. Cette vision s'inscrit également dans une conception linéaire et téléologique du temps, qui mérite d'être interrogée à l'aune des approches décoloniales et critiques de la modernité. Dès lors, comment penser ou imaginer le progrès et la modernité, que ce soit sur un plan épistémologique ou à travers des formes artistiques, narratives et fictionnelles, notamment dans les utopies et les œuvres de science-fiction ?

De quelle manière le progrès et la modernité se traduisent ? Cet axe propose ainsi d'explorer la diversité des formes que peuvent prendre ces dynamiques (de progrès technique ou technologique, d'innovations sociales, de développement territorial, de droits...) et de discuter de leurs différents enjeux passés, présents et futurs (environnementaux, numériques, sanitaires, sociaux, en matière de mobilité, etc.), depuis leur élaboration jusqu'à leurs projections à venir. Il invite les communicants à exposer les formes de progrès dans leurs objets ou travail de recherche.

¹ Bourg, D. (2000). Les origines religieuses de l'idée de progrès. In Peut-on encore croire au progrès ? (p. 21). Presses Universitaires de France <https://doi.org/10.3917/puf.bourg.2000.01.0005>

Axe 2 : Les limites du progrès

Pris dans un certain idéal, le progrès tend à s'inscrire dans une logique de productivité et de rentabilité. Dans une société en proie à la (sur)-production et à la (sur)-consommation, cet axe propose de discuter des limites de cette notion au regard du fonctionnement des sociétés modernes. En effet, le développement de l'écologie, l'accentuation des situations de pauvreté ou encore les évolutions de la société salariale, sont autant de phénomènes qui interrogent quant aux limites de "l'accroissement", et des différentes "évolutions".

Parfois associé aux technologies de l'information et de la communication, le progrès amène aussi à une centralisation des données, qui met en exergue des jeux d'intérêts, de pouvoirs et de rapports de force. Les dynamiques qui occurrent dans les processus de (dés)-information permettront de discuter du développement des nouvelles technologies et de leurs effets, comme formes controversées du progrès. Ce deuxième axe propose ainsi de discuter de l'ambiguïté sous-jacente à cette notion et de ce qui a à voir avec les conflits et les guerres (économiques, médiatiques, politiques, sanitaires). En portant ainsi un regard critique sur le progrès et ses limites, les communications pourront discuter plus largement de sa dimension éthique.

Axe 3 : Quel avenir pour le progrès ?

La multiplication des crises (écologiques, économiques, sociales...) à l'époque moderne interroge sur l'avenir de la notion de progrès. Dans un monde instable, dans lequel l'usage des sciences et des techniques a mené à la création de l'arme nucléaire et à la mise en danger des conditions d'habitabilité de la Terre, il est délicat de penser l'amélioration de la condition humaine. Aussi, en dehors de sa dimension technique, l'avenir de la notion de progrès se situe peut-être davantage dans sa dimension morale et politique. Dans cet esprit, divers intellectuels, comme le philosophe Hans Jonas dans son *Principe responsabilité* (1979), cherchent à comprendre comment "*la promesse de la technique moderne s'est inversée en menace*"².

Ce troisième axe questionne la nécessité de penser des alternatives à la notion de progrès et les différentes façons de le réformer voire de le dépasser. Au regard des multiples crises qui invitent à relativiser le rôle que peuvent jouer les sciences et les techniques dans l'amélioration de la condition humaine, est-il nécessaire d'abandonner la notion de progrès ? Quelles alternatives peuvent la remplacer ou la remplacent déjà ? Quelles sont les implications individuelles et collectives de la remise en cause de cette notion ?

Modalités de soumission : Cette journée d'étude s'adresse aux doctorant.e.s des disciplines de sciences humaines et sociales. Les propositions de communication ne devront pas dépasser 500 mots et devront être rédigées en français. Une courte biographie est également demandée. Les communications n'excèderont pas vingt minutes, et un diaporama pour les accompagner sera fortement recommandé.

Veuillez nous retourner vos propositions de communication **avant le 22 février 2026** à l'adresse suivante : asso.aidoc@gmail.com avec pour objet de mail "Communication JE AIDOC 2026 + votre nom". Un retour sera effectué au début du mois d'avril 2026, après évaluation des propositions par le comité scientifique.

Conditions d'organisation : La journée d'étude aura lieu à la Maison de la Recherche Germaine Tillion à Angers. L'AIDOC prendra en charge le repas du midi pour les communicant.es participant à la journée d'étude. Toutefois, les frais de déplacement et/ou d'hébergement ne pourront pas être pris en charge par l'association.

Comité scientifique :

Florence Alibert - Maîtresse de conférences en Humanités numériques (TEMOS), Université d'Angers
Thibaut Aussant - Doctorant en sociologie (ESO), Université d'Angers
Simon Heichette - Maître de conférences en sociologie (ESO), Université d'Angers
Pauline Nouzille - Doctorante en littérature américaine (CIRPALL), Université d'Angers
Olivier Mouate - Maître de conférence en économie (GRANEM), Université d'Angers
Camille Rouffaud - Doctorante en archivistiques (TEMOS), Université d'Angers

² Jonas, H. (1990). Le principe de responsabilité. Éd. du Cerf, 1990, Préface, pp. 13 sq.